

LE DÉMOCRATE *à la retraite*

Association démocratique des retraités

Volume 17, numéro 1 || Automne 2025



L'HEURE DE LA MOISSON POUR LES RETRAITÉS

Responsables du journal

Éditrice

Aline Couillard



Montage graphique

Marie-Eve Tétreault



Conseil d'administration



Viateur Sauvé
Président



Aline Couillard
Vice-présidente



Jacques Tétreault
Secrétaire



Guylaine Beauchesne
Trésorière



Philippe Daigneault
1^{er} administrateur



Jean Cailhier
2^e administrateur



Bernard Boyer
3^e administrateur



Fernand Boulanger
4^e administrateur

Mot du conseil d'administration

Depuis plus de 20 ans maintenant, les
officières et officiers du conseil

d'administration de l'ADR travaillent d'arrache-pied afin de sensibiliser et d'informer les députés des réalités
vécues par les retraités de l'État qui doivent vivre avec un appauvrissement grandissant.

Toutes sortes de mesures fiscales et parfois même directement des chèques sont émis par le gouvernement
afin de calmer la grogne de la population et protéger les personnes âgées les plus démunies. Mais redonner
aux gens ce qui leur est dû de droit : nada, rien, pas un sou. Nous parlons évidemment ici des salaires différés
qu'on nomme rentes de retraite.

Nous avons rencontré une multitude de députés. Parfois dans l'opposition, parfois au pouvoir. Sauf pour une
exception, l'écoute a toujours été très attentive et les intentions bonnes. Mais aucun résultat.

Devant la dernière défaite électorale dans le comté d'Arthabaska-L'Érable, le premier ministre a dit qu'il se-
rait à l'écoute de la population et qu'il se mettrait en mode actif afin de regagner la confiance de celle-ci. Il
s'est même commis en mentionnant certaines causes de la non-popularité de son gouvernement. Il n'a
jamais mentionné les retraités et leur lamentable situation.

Par contre, à peine une semaine plus tard, il dévoilait une aide financière de 500 millions de dollars à
l'entreprise Boralex, dans le but d'aider Hydro-Québec! Deux entités qui ne sont pourtant pas au bout de
leurs deniers. Encore une fois, nous passons au bout de son champ de vision. Les grandes entreprises ont la
cote pour lui, le petit peuple, beaucoup moins. Pourtant, s'il prenait la peine d'y penser, il verrait que l'argent
de nos retraites est dépensé quasi complètement dans notre belle province. Tout l'argent de l'indexation de
nos rentes de retraite reviendrait dans l'économie de chez nous. Non, on aime mieux encourager l'entreprise
privée qui redonne à ses actionnaires, québécois ici dans le cas de Boralex. Ce sont des redevances annuelles
qui, elles, prennent le chemin des évasions fiscales.

Heureusement, M. Paul Saint-Pierre Plamondon, le chef du Parti québécois, a mentionné les retraités dans
son discours de victoire.

Tout à coup, l'espoir renaît... encore une fois. Est-ce que ce sera la bonne?

Jacques Tétreault

Secrétaire de l'ADR

Pour le conseil d'administration

Éditorial—On jase!



Aline Couillard
Vice-présidente

Les retraités de L'État ne sont pas des «jaseux». Ils privilégient l'action. Pourtant, ils jasant. Pourquoi ce drôle de contraste?

Leurs avancées

Leur rente, c'est l'économie qu'ils ont ramassée pour leur retraite, c'est une partie de leur salaire qui a été différée.

Ce salaire perd de sa valeur chaque année. C'est un appauvrissement systématique injustifié.

Cette injustice doit être corrigée.

Là où le gouvernement accepte de les entendre, mais sans les écouter

La Tribune des retraités

Le mandat initial de 2017 : « un lieu d'échange et d'écoute »

Calendrier élaboré par le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)

Six (6) réunions par année

Durée : une journée

Ordre du jour et compte rendu rédigés par le SCT

Le mandat de juin 2025 : un lieu d'échange et non de négociations

Deux (2) rencontres par année

Durée : 2 heures

Pas de budget. Pas de compte rendu.

***Le gouvernement
accepte de les
entendre mais
sans les écouter.***

ON JASE!

Là où le gouvernement les ignore

Demande (faite par l'ADR) d'une structure de négociations pour les retraités de l'État :

Aucune réponse. Pas d'accusé de réception.

Demande de rencontre :

Réponse automatique – Aucun rendez-vous

Questions soulevées aux député-es par le biais du bulletin Le Démocrate du printemps dernier :

Aucune réponse

ON JASE AVEC SOI-MÊME!

Là où l'information leur est inaccessible

Retraite Québec

- L'évaluation actuarielle du RREGOP de 2023 n'est pas publiée à ce jour au 31 août 2025 malgré nos demandes;

- La capitalisation du RREGOP n'est pas dévoilée.

Comité de retraite national du RREGOP

Représentation des retraités

Les représentants des retraités sont tenus à la confidentialité.

La composition du Comité de retraite, organisme consulté sur la gestion de nos avoirs : (selon l'information obtenue)

- 1 président indépendant
- 10 représentants des employés actifs (syndicats)
- 2 représentants des retraités
- 12 représentants du gouvernement

JASE-T-ON DÉMOCRATIQUEMENT?

Des journalistes en parlent

Des journalistes attirent l'attention sur des rentes fort impressionnantes issues d'organismes gouvernementaux.

Quelque 452 000 \$ de rente de retraite annuelle à un PDG d'Hydro-Québec, après 18 ans de service.

Environ 161 000 \$ à un vice-président à la Caisse de dépôt du Québec, après 4,2 ans de service.

Quelque 308 000 \$ à un vice-président à la Caisse de dépôt du Québec, après 33 ans de service.

Ces journalistes ne parlent pas de :

La publication des faibles rentes d'ex-employés des fonctions publique et parapublique (on parle ici de retraités de l'État) est absente.

Rente moyenne, 65 ans et plus :

- Hommes : 18 535 \$
- Femmes : 14 988 \$

Ces chiffres proviennent de l'Évaluation actuarielle du RREGOP 2020, la plus récente publication émise par Retraite Québec.

Quel contraste

Pour justifier les largesses des rentes et bonis accordés aux hauts dirigeants, on invoque le niveau de la fonction ainsi que la compétence des titulaires. À ces arguments, il faudrait se souvenir que les retraités d'aujourd'hui ont été des acteurs clés de leur formation.

ON DEVRAIT EN JASER!

Attentes

Les retraités de l'État attendent des réponses à leurs questions.

Ils scrutent les plateformes électorales des partis politiques avec l'espoir d'y lire l'inscription du dossier de l'indexation de leur rente de retraite.

John Kennedy avait raison de dire: « On connaît une nation aux hommes qu'elle produit, mais aussi à ceux dont elle se souvient et qu'elle honore. »

M'inspirant de Serge Fiori, j'ajoute: « On a créé des retraités, on pourrait peut-être les écouter. »

L'INDEXATION AU RREGOP VUE PAR RIEL MICHAUD-BEAUDRY

Dans le bulletin Observatoire de la retraite, janvier 2024, monsieur Michaud-Beaudry, ce chercheur émérite, dresse un portrait de la situation des retraités de l'État en regard de l'indexation partielle du régime du RREGOP.

Voici des extraits :

La question de l'indexation du RREGOP

« Si le niveau d'inflation projeté pour les prochaines décennies était de 2 % par année, le pouvoir d'achat des personnes retraitées diminuerait d'environ la moitié sur une période de 30 ans pour une rente non indexée. »
page 8

« Conséquemment, pour la période 2002-2022, une rente fixe ferait perdre environ 34 % de pouvoir d'achat pour une personne retraitée. Ainsi, l'enjeu de l'indexation des rentes est primordial afin de pérenniser le pouvoir d'achat des retraités. » *page 8*

Le projet de loi n° 68

« Ce projet de loi visait à réduire la qualité du RREGOP sans passer par le processus de négociation collective. C'est à ce moment que la partie de la rente qui correspondait aux années de service après le 1^{er} juillet 1982 était indexée selon le taux d'augmentation de l'indice des rentes (ou TAIR), moins 3 %. L'État y faisait alors une économie substantielle de 140 millions de dollars. » *page 7*

Une comparaison interprovinciale des régimes du secteur public

« Cette comparaison est instructive. Le RREGOP offre en effet la protection contre l'inflation la moins généreuse de tous les autres régimes de retraite de la fonction publique provinciale étudiés pour une retraite prise en 2002 après 35 ans de service, à l'exception du Public Employee Pension Plan de la Saskatchewan qui est un régime à cotisations déterminées depuis 1977.

En moyenne, pour les onze régimes de retraite de la fonction publique provinciale étudiés où les données sont disponibles entre 2002 et 2021, **la perte de pouvoir d'achat moyenne était de 5,9 % par rapport à 2002, contrairement à 17,5 % pour le RREGOP sur la même période.** Seul le régime de retraite des enseignants de la Nouvelle-Écosse présente une diminution du pouvoir d'achat similaire au RREGOP. »

Aline Couillard
Vice-présidente

Le texte de monsieur Michaud-Beaudry est éclairant et déclenche infailliblement d'importantes questions.



Qui a soif cherche un étang



Aline Couillard
Vice-présidente

Les retraités de l'État s'appauvrissent. Ils s'adressent aux gestionnaires de leur rente de retraite avec espoir et confiance. Ils réclament des réponses à leurs questions.

1- Le Comité de retraite, Retraite Québec et le ministre des Finances ont-ils un échéancier pour la publication de l'évaluation actuarielle du RREGOP?

Que dirait un individu qui ne recevrait pas de nouvelles de son REER durant quelque trois ans?

2- Quelles sont les raisons relatives à la non-publication du taux de capitalisation périodique du RREGOP sur le site de Retraite Québec?

Cette information est d'un vif intérêt pour tous les participants au régime, actifs et retraités.

3- A-t-on puisé des sommes dans le fonds de retraite RREGOP pour les avantages consentis aux participants actifs, lors de la dernière négociation?

Pourquoi les retraités eux n'ont-ils eu aucun retour sur leurs investissements?

4- Les retraités étant des participants au même titre que les actifs, pourquoi n'ont-ils pas leur juste part des surplus accumulés dans le fonds du RREGOP?

Le surplus était de 16,6 milliards de dollars selon la mise à jour publiée par Retraite Québec au 31 décembre 2022.

5- Les employés actifs ont leur structure particulière pour négocier leurs demandes et attentes avec le gouvernement.

Pourquoi les retraités n'auraient-ils pas la leur? Ils ont aussi des attentes.

6- Quand aurez-vous le courage de défaire le mythe voulant que les retraités de l'État soient des « gras dur »? **Exposer clairement la réalité à l'ensemble des Québécois, ce serait faire preuve de transparence pour le bénéfice de tous.**

7- Qu'entendez-vous faire pour corriger la désindexation partielle de 1982 à 1999?

Le décret est désuet et préjudiciable aux retraités de l'État, vos retraités.

Selon l'adage : **On connaît une nation à la façon dont elle honore ceux qui ont consacré leur vie à son service.**

La tribune des retraités



Dans un précédent article (On jase), Mme Aline Couillard nous a fait un bref historique de la Tribune des retraités ainsi qu'une courte description des règles la régissant. Je me suis donc pris à chercher dans le dictionnaire Larousse la définition de « tribune ». En voici le résultat.

1. Emplacement surélevé, estrade d'où un orateur s'adresse à une assemblée : Le député monte à la tribune. *(De toute évidence non pertinent avec la tribune des retraités du Québec)*
2. Espace muni de gradins, le plus souvent couvert, d'où l'on regarde une course de chevaux, une manifestation sportive, etc. *(Encore là, aucune pertinence)*
3. Galerie surélevée réservée à certaines personnes dans les grandes salles d'assemblée. *(Toujours aucune pertinence)*
4. Galerie ou plate-forme élevée, à usage varié, dans un lieu public, une grande salle, un édifice culturel. (Une tribune ajourée courte, dans certaines églises romanes et du début du gothique, au-dessus des collatéraux de la nef et du chœur; d'autres tribunes servent ou servaient aux orgues, aux chanteurs.) *(Non, toujours pas pertinent)*
5. Émission, page de journal, etc., offerts par un média à quelqu'un, à un groupe pour qu'il exprime publiquement ses idées, une doctrine, etc. Ce journal lui a offert une tribune. *(Ça commence à ressembler à la tribune des retraités)*
6. Entre dans le titre de certains journaux. *(Non pertinent)*

C'est donc la cinquième définition du mot « tribune » qui s'approche le plus de ce qu'est la Tribune des retraités. En fait, elle s'y collerait assez bien si nous pouvions dire que ce qui s'y échange est rendu public, mais c'est exactement le contraire qui régit notre tribune des retraités.

La tribune est composée des associations suivantes :

AAR Alliance des associations de retraités, **ADR** Association Démocratique des Retraités, **AQDER** Association Québécoise des Directions d'Établissement d'enseignement Retraités, **AQRP** Association Québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic, **AREQ (CSQ)** Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec qui est maintenant connue sous le vocable de « Mouvement des

personnes retraitées CSQ » et **RIIRS**, Regroupement Interprofessionnel des Intervenantes retraitées des services de santé.

Les sujets devant y être discutés sont exclusivement choisis par les associations qui la composent sauf l'ADR. Lesdites associations excluent l'ADR des discussions préalables aux rencontres avec le Secrétariat du Conseil du trésor, dû au fait que la position de l'ADR diffère de la leur. Lors des deux dernières rencontres, nous n'avons eu aucun retour de courriel de leur part concernant notre demande de participation à l'élaboration de l'ordre du jour. Nous avons dû composer avec le résultat de leur décision quant au contenu des discussions.

Revenons à la définition du mot tribune. On mentionne : *offre par un média à quelqu'un, à un groupe pour qu'il exprime publiquement ses idées, une doctrine, etc.*

Nous avons déjà décrit ces rencontres comme étant strictement privées, donc sans aucune expression publique des discussions qui s'y tiennent. En fait, il s'agit de rencontres où les associations de retraités expriment à la personne représentante du Conseil du Trésor du Québec nos préoccupations concernant la qualité de vie de nos membres. Cette personne sera alors en mesure d'informer les décideurs publics responsables du dossier de la retraite. Il n'est aucunement question de négociation sur quelque sujet que ce soit. Deux rencontres informatives par an et voilà, les retraités ont été écoutés.

Nous y voyons de la poudre aux yeux.

Si nous voulons avancer dans nos demandes d'indexation auprès du gouvernement, nous devrions avoir une vraie tribune ou exprimer publiquement et solidairement nos demandes. Mieux, il faudrait avoir une place aux tables de négociations avec les secteurs publics et parapublics. Ce sont eux qui négocient pour nous, à notre place. Depuis quand une organisation travaille-t-elle pour des gens qui ne paient plus de cotisations? Ne devrions-nous pas obtenir une structure de négociation propre aux retraités?

Pour l'heure, l'ADR va demeurer membre de la Tribune des retraités et participer aux rencontres, mais nos espoirs de convaincre le gouvernement d'indexer nos rentes selon le TAIR par le biais de La Tribune des retraités n'y résident



Membres de l'ADR

Profitez de rabais exclusifs

C'est gratuit :

- assistance routière, en combinant l'assurance auto et habitation
- assistance juridique, incluant un accompagnement lors d'un vol d'identité

Demandez une soumission
beneva.ca/adr
1 800 322-9226

Mentionnez votre numéro de groupe : 1108



beneva

Les assurances de dommages sont souscrites par Société d'assurance Beneva inc. et distribuées par Beneva inc., agence en assurances de dommages et ses partenaires autorisés. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certains conditions et exclusions s'appliquent. | © Beneva Inc. 2025 TM Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva Inc. utilisées sous licence.

Association démocratique des retraités

Devenir membre, c'est ajouter une force à la défense de vos droits!

Site Web : adr-quebec.org

Cliquez sur **ADHÉSION** et suivre les instructions.

Merci de vous joindre à nous!

2026, une année électorale au Québec.

La voix sera donnée aux retraités de l'État.

Scrutons les plateformes des partis politiques avec espoir!

bleu.eco



MATELAS • LITS ARTICULÉS • SOMMIERS • LITS • OREILLERS • COUSSINS • LITERIE

ÉCOLOGIQUES ET FABRIQUÉS À SAINT-HYACINTHE

RENDEZ-NOUS VISITE AU 5470, RUE MARTINEAU, ST-HYACINTHE, QC J2R 1T8 • 450-252-8888

OUVERT
7 JOURS / 7

Financement
disponible
12 mois, sans intérêt

Achetez en ligne en
bleu.eco